

**RAPPORT ANNUEL
2013-2014**

AQDR
Québec

**COUP DE POUCE
AUX AÎNÉS**



*Association québécoise de défense des droits des
personnes retraitées et préretraitées*

3208, rue des Sumacs, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1G 1X4
www.aqdr-quebec.org

TABLE DES MATIÈRES

I. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE ET AVIS DE CONVOCATION	3
II. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013	4
III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2014	5
IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 MAI 2013	7
V. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2013-2014	15
VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015	29
VII. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	30
VIII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014	30
8.1 État de situation	30
8.2 Membres	31
8.3 Programme d'activités, conférence régulière	31
8.4 Réalisations.....	34
8.4.1 Défense collective des droits.....	34
8.4.2 Défense individuelle des droits des aînés : <i>Coup de pouce aux aînés</i>	36
8.4.3 Projet Nouveaux Horizons pour les aînés : <i>Aide ados-aînés</i>	39
8.4.4 Projet pour les proches aidants : <i>L'Incontournable</i>	39
8.4.5 Partenariats	43
8.4.6 Gestion du bureau.....	44
IX. ORIENTATIONS 2014-2015.....	44
9.1 La défense collective des droits des aînés	45
9.2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants.....	45
9.3 L'intergénérationnel	45
9.4 L'information aux aînés sur les programmes gouvernementaux.....	45
9.5 La formation des proches aidants	46
Annexe I – Cliniques juridiques	47

I. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE ET AVIS DE CONVOCATION



Québec, le 28 avril 2014

Madame,
Monsieur,

Par la présente nous convions nos membres à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu le jeudi 15 mai 2014, de 13 h 30 à 15 h 00, au 3208, rue des Sumacs, 1er étage, Québec G1G 1X4. Ce lieu est accessible par autobus (le 801), arrêt de Courlis, situé devant le Super C.

L'année 2013-2014 a été marquée par quatre chantiers importants pour les aînés. D'abord, nous avons continué et consolidé le projet de défense individuelle des droits des aînés, Coup de pouce aux aînés. L'équipe d'intervenants a pu bénéficier pour une deuxième année consécutive, de l'expertise d'étudiants de deuxième et troisième année de Droit et de celle d'un avocat et d'une avocate qui fournissent gratuitement de l'information juridique sur rendez-vous aux aînés. De plus, devant le nombre croissant de demandes d'intervention en cas d'abus et de maltraitance, nous avons pu profiter des services d'un psychoéducateur et d'une stagiaire en psychoéducation et offrir une intervention de courte durée aux victimes.

L'AQDR Québec étant une association de défense des droits des personnes âgées reconnue dans la région, a participé à plusieurs interventions collectives de défense des droits, notamment celles reliées à la fermeture du Concorde, à l'incendie de la résidence pour personnes âgées à l'Isle-verte et aux régimes de retraites.

Nous avons aussi poursuivi l'initiative intergénérationnelle Aide ados-aînés débutée en 2012 qui permet le contact régulier de jeunes étudiants de la Polyvalente de Charlesbourg avec des résidents du Centre d'hébergement St-Jean-Eudes. L'impact est majeur, autant pour les jeunes que les aînés.

Enfin, en février 2014, grâce à une subvention de L'APPUI Capitale-Nationale, nous offrons dans divers points de service une formation destinée aux proches aidants d'aînés. Vous pouvez facilement vous informer sur ces projets en visitant notre site Internet: www.aqdr-quebec.org.

Au plaisir de vous rencontrer.

Judith Gagnon, vice-présidente exécutive
Pour le conseil d'administration

p. j. : Ordre du jour de l'AGA

Document d'information sur les ateliers de l'Incontournable destinés aux proches aidants des personnes âgées.

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
3208, rue des Sumacs, Québec (Québec) G1G 1X4 - Tél. : 418 524-0437
aqdrquebec@bellnet.ca ✉ www.aqdr-quebec.org

II. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013

Monsieur André Jalbert, président et administrateur à L'AQDR Nationale

Madame Judith Gagnon, vice-présidente et coordonnatrice du projet *Coup de pouce aux aînés*

Monsieur Eugène Cantin, secrétaire et responsable du dossier des personnes handicapées

Madame Martine Champagne, trésorière

Madame Ghislaine Lemelin, administratrice et responsable du dossier comité de milieu de vie

Madame Diane Ménard, administratrice et responsable du Projet *Aide ados-aînés*

Monsieur Charles La Rochelle, administrateur et expert en transport collectif

Monsieur Gérald Higgins, administrateur et animateur communautaire

Monsieur Maurice Thériault, administrateur et intervenant social

Un poste d'administrateur a été libéré en novembre 2013 pour raison de santé.

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2014

AQDR QUÉBEC

- 1) Accueil et mot de bienvenue
- 2) Proposition de nominations
 - a. Président d'assemblée
 - b. Secrétaire d'assemblée
- 3) Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 mai 2013
- 6) Rapport d'activités – état de situation 2013-2014
 - a. Contexte
 - b. Adhésions
 - c. Réalisations
 - i. *Projet Coup de pouce aux aînés*
 - ii. *Projet Aide ados-aînés*
 - iii. *Projet Formation des proches aidants*
 - iv. *Projet Lutte contre l'abus des aînés*
- 7) Dépôt et adoption des états financiers 2013-2014
- 8) Nomination des vérificateurs 2014-2015
- 9) Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2014-2015
- 10) Ratification des actes posés par le conseil d'administration
- 11) Orientations 2014-2015
- 12) Élection des membres du conseil d'administration
 - a. Présentation des candidats
 - b. Vote, s'il y a lieu
 - c. Huis clos et pause
 - d. Élection du comité exécutif
- 13) Proclamation du nouveau conseil d'administration
- 14) Questions et commentaires
- 15) Levée de l'assemblée

IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 MAI 2013

Assemblée générale annuelle de l'A.Q.D.R. Québec tenue le 13 mai 2013, de 13 heures à 16 heures 30.

1. Accueil et mot de bienvenue

Monsieur André Jalbert, président, souhaite la bienvenue aux membres en règle présents à l'assemblée et déclare celle-ci ouverte.

2. Proposition de nominations

Monsieur Charles La Rochelle propose monsieur Jacques Pouliot comme président d'assemblée et madame Diane Ménard comme secrétaire de la réunion, appuyé par monsieur Charles Goulet.

Adopté à l'unanimité.

3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote.

Monsieur Jacques Pouliot mentionne à l'assemblée qu'il y aura trois postes de 2 ans et un poste de 1 an à combler.

Il rappelle les règlements suivants : il faut être membre en règle de l'A.Q.D.R. Québec pour avoir le droit de vote. Tous les votes se prennent à majorité simple. Pour les amendements, il faut recueillir 2/3 des votes des membres présents à l'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur André Lafrance propose l'adoption de l'ordre du jour.

Madame Renée Hamel appuie.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2012

Monsieur Jacques Pouliot suggère une période de lecture individuelle.

En page 8 on suggère de remplacer le nom Lemieux-Drolet par Lemieux Nolet.

En page 9 point 9, même commentaire.

En page 11, remplacer Charles Boulet par Charles Goulet.

On mentionne également qu'il y a répétition du chiffre 12 en page 10. Il faut donc décaler les points qui suivent. Ex. L'élection des membres du C.A. devient le point 13 etc.

Monsieur Charles Goulet propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2012, monsieur Maurice Thériault appuie.

Adopté à l'unanimité avec les corrections demandées.

6. Dépôt et adoption des États financiers 2012-2013

Monsieur Sébastien Lapointe présente le rapport de la firme Lemieux Nolet et mentionne que le rapport a été émis sans restriction ni réserve aucune. Il répond aux questions posées par les membres.

Quelques suggestions sont faites : Indiquer en gros caractères le mot Bilan.

On suggère aussi que les caractères d'impression soient plus gros.

Monsieur André Jalbert propose le dépôt des États financiers 2012-2013. Monsieur Maurice Thériault appuie.

Adopté à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs 2013-2014

Monsieur André Jalbert mentionne que le conseil d'administration propose de reconduire nos auditeurs pour l'an prochain.

Monsieur André Lafrance propose. Monsieur Eugène Cantin appuie.

Adopté à l'unanimité.

8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2013-2014

Madame Judith Gagnon explique les données mentionnées en page 27 du rapport annuel remis aux membres présents.

Elle rappelle que le SACAIS est notre bailleur de fond principal et parle des différents projets subventionnés.

Elle mentionne une hausse pour la location du local de l'A.Q.D.R. Québec et que le premier plancher sera également loué pour desservir notre clientèle à mobilité réduite.

Elle explique tous les points des prévisions budgétaires 2013-2014 et répond aux questions des membres présents.

Il est proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par monsieur Eugène Cantin d'approuver les prévisions budgétaires 2013-2014.

Adopté à l'unanimité.

9. Amendement aux statuts et règlements.

Madame Judith Gagnon réfère les membres présents à la page 28 du rapport annuel et mentionne la résolution du Conseil d'administration du 6 mai 2013 qui modifie l'article 6.2 des statuts et règlements.

Cette résolution remplace la phrase suivante :

« Un administrateur ou une administratrice ne peut être élue à plus de trois mandats consécutifs à un même poste »

Par :

« La durée des mandats au conseil d'administration est de deux ans et renouvelable sans limite de durée. »

Monsieur André Lafrance propose l'adoption de l'amendement appuyé par monsieur Eugène Cantin.

Adopté à l'unanimité.

10. État de situation 2012-2013

Madame Judith Gagnon réfère les membres présents à la page 29 du rapport annuel.

Elle mentionne que, Gabrielle et Mylène, deux étudiantes en 3^e année de droit ont offert des services de conseil juridiques aux aînés.

Elle mentionne que Daniel et David ont fait des outils d'intervention dans le cadre du projet Coup de Pouce aux aînés.

Madame Gagnon mentionne également les nombreux contacts effectués auprès d'intervenants sociaux.

Le service de Coup de Pouce aux aînés a été offert tous les jours de la semaine et qu'il est le seul service de ce genre offert dans la ville de Québec.

Motion de félicitations pour l'excellent travail de madame Judith Gagnon et son équipe d'intervenants dans le projet Coup de pouce aux aînés.

Madame Diane Ménard réfère les membres présents à l'assemblée au texte concernant le projet Aide Ados-Aînés mentionné en page 35 du rapport annuel

Elle en explique les objectifs, le déroulement des activités et répond aux questions.

Motion de félicitations pour l'excellent travail de madame Ménard.

11. Orientations 2013-2014

Madame Judith Gagnon présente les orientations telles que mentionnées en page 40 du rapport annuel.

12. Ratification des actes posés par le conseil d'administration et l'adoption des États financiers 2012-2013

Le CA demande la ratification des actes posés par les membres du conseil d'administration.

Monsieur Charles Goulet propose et monsieur André Lafrance appuie.

Adopté à l'unanimité.

13. Acceptation et adoption du Rapport d'activités 2012-2013

Monsieur Robert St-Denis propose que l'on souligne particulièrement deux aspects du rapport d'activités :

- L'accompagnement et le suivi des aînés en détresse.
- L'effort mis pour impliquer l'intergénérationnel dans l'accompagnement des aînés.

Il est proposé par monsieur Robert St-Denis et appuyé par madame Renée Hamel que le rapport d'activités 2012-2013 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité.

14. Élection du conseil d'administration.

Monsieur André Jalbert propose monsieur Jacques Pouliot comme président d'élection et madame Renée Hamel comme secrétaire.

Monsieur André Jalbert propose de réélire en bloc au conseil monsieur Eugène Cantin, mesdames Ghislaine Lemelin et Diane Ménard.

Monsieur André Lafleur appuie.

Adopté à l'unanimité.

Madame Judith Gagnon informe l'assemblée de la démission de madame Claire Dubé au conseil d'administration compte-tenu de sa nomination à titre de présidente de l'Appui. On tient à la remercier pour son excellent travail à l'A.Q.D.R. Québec.

Madame Judith Gagnon propose la nomination de madame Martine Champagne au conseil d'administration à ce poste pour 1 an.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Lafrance propose la fermeture des mises en candidature.

Adopté à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration se retirent quelques minutes et nous informent par la suite des nominations suivantes pour l'année 2013-2014.

15. Proclamation du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration se compose comme suit :

Monsieur André Jalbert, président

Madame Judith Gagnon, vice-présidente exécutive

Monsieur Eugène Cantin, secrétaire

Madame Martine Champagne, trésorière

Madame Ghislaine Lemelin, administratrice

Monsieur Maurice Thériault, administrateur

Monsieur Gérald Higgins, administrateur

Monsieur Charles La Rochelle, administrateur

Madame Diane Ménard, administratrice

16. Questions et commentaires

Monsieur André Jalbert parle de certains dossiers à l'A.Q.D.R. nationale et mentionne le Congrès de celle-ci les 11-12-13 juin à Lévis.

17. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Gérald Higgins et appuyée par monsieur Charles Goulet à 16 h 30. Adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale annuelle comptait 19 membres en règle présents.

André Jalbert

Judith Gagnon

Diane Ménard,
Secrétaire de la réunion

États financiers

**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

Exercice terminé le 31 mars 2014



**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 12 mai 2014

¹ CPA auditeur, CA permis no A127264



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Bilan

31 mars 2014

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	100 015 \$	120 754 \$
Débiteurs (note 3)	6 574	20 390
	106 589 \$	141 144 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	2 506 \$	5 001 \$
Produits et subventions reportées (note 6)	9 066	29 453
	11 572	34 454
Actif net		
Grevé d'affectations internes (note 7)	29 612	29 612
Non affecté	65 405	77 078
	95 017	106 690
	106 589 \$	141 144 \$

Engagement (note 8)

Au nom du conseil,

Signé : « Judith Gagnon » _____, administrateur

Signé : « Martine Champagne » _____, administrateur



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
Produits		
Subventions (note 9)	156 288 \$	139 222 \$
Contributions des membres (note 10)	23 662	22 788
Autres (note 10)	2 213	2 060
	<u>182 163</u>	<u>164 070</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	18 933	20 385
Loyer	21 293	18 237
Papeterie et dépenses de bureau	9 509	8 546
Publicité et frais de représentation	3 265	4 880
Frais de déplacement	3 560	2 056
Télécommunications	4 191	4 116
Entretien et réparations	2 496	700
Frais de déménagement	30	-
Assurances	644	434
Cotisations	4 445	4 436
Honoraires	121 822	91 765
Intérêts et frais bancaires	496	1 056
Autres	3 152	1
	<u>193 836</u>	<u>156 612</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(11 673) \$</u>	<u>7 458 \$</u>



**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2014 Total	2013 Total
Solde au début de l'exercice	29 612 \$	77 078 \$	106 690 \$	99 232 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(11 673)	(11 673)	7 458
Solde à la fin de l'exercice	29 612 \$	65 405 \$	95 017 \$	106 690 \$



**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 673) \$	7 458 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	13 816	(11 786)
Créditeurs	(2 495)	(1 975)
Produits et subventions reportées	(20 387)	29 453
	(9 066)	15 692
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(20 739)	23 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	120 754	97 604
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	100 015 \$	120 754 \$



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

2.4.1 Dépréciation des instruments financiers

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont passées en charges au moment de leur acquisition.

2.6 Constatation des produits

2.6.1 Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6.2 Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées au moment de l'inscription.

3. Débiteurs

	2014	2013
Subvention à recevoir	1 307 \$	17 250 \$
Taxes de vente à recouvrer	3 124	3 140
Autres	2 143	-
	6 574 \$	20 390 \$

4. Immobilisations corporelles

L'association a acquis du matériel informatique pour un montant de 2 350 \$ qui a été inscrit dans les charges de l'exercice.

5. Crédateurs

	2014	2013
Fournisseurs	872 \$	4 076 \$
Vacances	653	-
Sommes à remettre à l'État	981	925
	2 506 \$	5 001 \$



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2014

6. Produits et subventions reportées

	2014	2013
Subvention reportée - Coup de pouce	- \$	12 554 \$
Subvention reportée - Nouveaux horizons	-	16 899
Contributions des membres reportées	1 200	-
Subvention reportée - Aide ados-aînés	3 346	-
Subvention reportée - J'ai ma clef	4 520	-
	9 066 \$	29 453 \$

7. Grevé d'affectations internes

Le conseil d'administration a affecté des sommes provenant des surplus accumulés, lesquelles sont réparties comme suit :

	2014	2013
Abus financiers des aînés	11 612 \$	11 612 \$
Coup de pouce aux aînés	18 000	18 000
	29 612 \$	29 612 \$

8. Engagement

Les versements relatifs à un contrat de location-exploitation d'un local échéant en juillet 2015 totalisent 29 333 \$ et se répartissent comme suit : 2015 - 22 000 \$ et 2016 - 7 333 \$.



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2014

9. Subventions

	2014	2013
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
SACAIS	53 335 \$	53 335 \$
Subvention salariale	-	3 648
Ministère de la Famille		
Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA)	12 554	74 446
Gouvernement du Canada - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	16 899	7 593
Autres	450	200
L'appui Capitale-Nationale	7 903	-
Gouvernement du Canada - Programme J'ai ma clef	20 147	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux	45 000	-
	156 288 \$	139 222 \$

10. Financement privé

	2014	2013
Cotisations des membres	23 662 \$	22 788 \$
Autres		
Ristournes AQDR	1 630	1 412
Diverses contributions	583	648
	2 213	2 060
	25 875 \$	24 848 \$



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2014

11. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.



VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015

	REVENUS	DÉPENSES
Subventions		
SACAIS - Programme de soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - Volet : Promotion des droits	53 335 \$	
SACAIS - Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	75 000	
Coup de pouce - affectation reportée de 2013-2014	18 000	
Abus financier des aînés - affectation reportée de 2013-2014	11 612	
Entente spécifique CRÉ 2013-2017	75 000	
L'APPUI Capitale-Nationale - « L'Incontournable »	22 840	
Nouveaux Horizons « Les aînés : Un patrimoine à conserver »	18 000	
Nouveaux Horizons « Aide ados-aînés » - Subvention reportée	3 346	
Nouveaux-Horizons « J'ai ma clef » - Subvention reportée	4 520	
Cartes de membre	25 000	
Contribution des membres reportée	1 200	
Autres revenus	5 000	
TOTAL DES REVENUS	312 853 \$	
Honoraires et salaires		
Salaires et avantages sociaux		25 000 \$
Honoraires - AQDR Québec		60 000
Honoraires « Coup de pouce »		135 000
Honoraires « L'Incontournable »		8 125
Honoraires « J'ai ma clef »		4 000
Honoraires « Aide ados-aînés »		2 000
Sous-total :		234 125 \$
Frais de location et d'entretien du bureau		
Loyer		22 575 \$
Location de locaux		2 500
Améliorations locatives		6 000
Entretien des locaux		2 000
Sous-total :		33 075 \$
Frais d'administration		
Fournitures de bureau		3 500 \$
Équipement de bureau et informatique		5 500
Photocopies		3 000
Télécommunications		4 500
Frais de poste		3 500
Assurances		700
Cotisations (AQDR et autres)		5 000
Entretien de l'équipement		3 500
Intérêts et frais bancaires		953
Taxes et autres frais		6 000
Sous-total :		36 153 \$
Frais de déplacement et de représentations		
Publicité et frais de représentation		6 000 \$
Frais de déplacement		3 500
Sous-total :		9 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES		312 853 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		0 \$

VII. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA demande la ratification des actes posés par les membres du conseil d'administration.

VIII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014

8.1 État de situation

La défense collective et individuelle des droits des aînés

L'AQDR Québec fait partie d'un grand réseau d'organismes sans but lucratif regroupés sous une bannière nationale, soit l'AQDR Nationale, laquelle compte plus de 46 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense de droits.

Sa mission est de :

-) défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
-) promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
-) défendre les acquis des personnes aînées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
-) protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des personnes retraitées et préretraitées.

La particularité de L'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants, *Coup de pouce aux aînés*. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par L'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve donc avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

Consciente de l'importance de faire le maillage entre la défense collective et la défense individuelle des droits des aînés, l'AQDR Québec désire amorcer un nouveau virage en

établissant des liens entre les données comprises dans sa banque de données *Coup de Pouce* et les interventions publiques de défense collective des droits. Elle travaille présentement sur la concrétisation de ce projet.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

L'AQDR Québec est membre de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale depuis onze ans. En 2012, l'AQDR Québec devient membre du comité *Recours âgés* mis en place par la Table. L'AQDR Québec, grâce à l'expertise acquise avec *Coup de pouce aux âgés* devient le collaborateur principal dans la rédaction du guide ***Comment faire face aux complications***, guide à l'intention des personnes âgées et de leurs proches aidants.

En 2014, l'AQDR Québec se voit remettre par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale la gestion complète du dossier *Recours âgés*. À ce titre, elle établira les orientations de ce dossier pour les prochaines années.

8.2 Membres

Au 31 mars 2014, l'AQDR Québec comptait 1 891 membres dans sa base de données, dont 1 602 étaient en règle. Le travail acharné de la secrétaire réceptionniste a porté ses fruits.

8.3 Programme d'activités, conférence régulière

L'AQDR Québec a présenté au cours de l'année 2013-2014 un programme de conférences et d'activités. Les sujets ont été variés et correspondent à des besoins exprimés par les membres. La programmation se retrouve aux pages suivantes.

Programmation AQDR-Québec 2013-2014

CONFÉRENCES et ACTIVITÉS

<p>DATE : 17 octobre 2013</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p style="text-align: center;">Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes âgées</p> <p style="text-align: center;">par Me Louis-Michel Côté, avocat M. Denis White, conseiller en sécurité financière autonome</p>
<p>DATE : 4 novembre 2013</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p style="text-align: center;">Le testament</p> <p style="text-align: center;">par Me Mario Fleury notaire</p>
<p>DATE : 12 novembre 2013</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p style="text-align: center;">Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes âgées</p> <p style="text-align: center;">par Me Louis-Michel Côté, avocat M. Denis White, conseiller en sécurité financière autonome</p>
<p>DATE : 21 novembre 2013</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p style="text-align: center;">Les aînés et la consommation des droits à faire valoir</p> <p style="text-align: center;">Par Mme Nathalie Couture Office de protection du consommateur</p>
<p>DATE : 2 décembre 2013</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p style="text-align: center;">Le testament</p> <p style="text-align: center;">par Me Mario Fleury notaire</p>

<p>DATE : 15 janvier 2014</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p>La fiscalité chez les aînés</p> <p>par</p> <p>M. Dany Provost Fiscaliste</p>
<p>DATE : 5 février 2014</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p>Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes aînées</p> <p>par</p> <p>Me Louis-Michel Côté, avocat M. Denis White, conseiller en sécurité financière autonome</p>
<p>DATE : 10 février 2014</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p>Le testament</p> <p>par</p> <p>Me Mario Fleury notaire</p>
<p>DATE : 2 avril 2014</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p>Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes aînées</p> <p>par</p> <p>Me Louis-Michel Côté, avocat M. Denis White, conseiller en sécurité financière autonome</p>
<p>DATE : 29 avril 2014</p> <p>Lieu : AQDR Québec 3208, rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4</p> <p>Heure : 13 h 30 à 16 h 00</p>	<p>Place aux aînés dans la famille</p> <p>Par</p> <p>Mme Nathalie D'Amours Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec</p>

8.4 Réalisations

8.4.1 Défense collective des droits

Plusieurs activités sont reliées à la défense collective. L'AQDR Québec a profité cette année de toutes les opportunités pour défendre les droits des personnes âgées.

Activités d'information

-) Conférences d'information portant sur différents thèmes (voir le programme d'activités 2013-2014).
-) Capsules juridiques portant sur les principaux recours mis à la disposition des âgés pour les aider à se sortir de situations difficiles.
-) Conférences juridiques portant sur l'abus et la maltraitance des âgés.
-) Conférence sur le testament.
-) Formation de proches aidants sur *Vieillir en sécurité* et la trousse *SOS Abus*.
-) Participation à des tables rondes portant sur les droits et recours des âgés.
-) Participation de L'AQDR Québec à plusieurs conférences touchant divers sujets dont principalement la maltraitance et l'abus psychologique et financier des âgés : Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes âgées (octobre, novembre 2013, février et avril 2014).
-) Prise de parole publique sur différents sujets touchant les problématiques des âgés, principalement : Fermeture du Concorde (21 janvier 2014) et Incendie de la résidence à L'Isle-Verte (février 2014).

Activités politiques non partisans

-) Le 10 mars 2014, l'AQDR Québec est intervenue avec ses partenaires de groupes âgés, au G15, organisme de concertation des groupes âgés nationaux sur toute la question des régimes de retraite et des enjeux pour la sécurité des âgés.
-) L'AQDR Québec a participé à l'élaboration du Mémoire de l'AQDR Nationale portant sur l'assurance autonomie. La vice-présidente de l'AQDR Québec s'est rendue en Commission parlementaire avec le président de l'AQDR Nationale pour présenter un mémoire sur l'assurance autonomie (novembre 2013).
-) L'AQDR Québec a participé à des rencontres de l'Agence de la santé et des services sociaux Capitale-Nationale, notamment le Guide destiné aux

intervenants portant sur l'abus et la maltraitance aux aînés, ainsi qu'à la présentation de l'outil développé par la police de la Ville de Québec pour les cas d'errance d'aînés (novembre 2013 et avril 2014).

- J L'AQDR Québec a participé aux Tables *Abus violence et maltraitance* des CSSS de la région de la Capitale-Nationale (2013-2014).
- J L'AQDR Québec a participé à la Conférence de presse de l'APPUI Capitale-Nationale lors de la remise des chèques pour le premier appel de projets (janvier 2014).

Activités de mobilisation

- J L'AQDR Québec, en partenariat avec d'autres organismes communautaires de la région de la Capitale-Nationale, se mobilise face au besoin criant de budgets additionnels provenant du SACAIS.
- J L'AQDR Québec s'est jointe aux revendications collectives pour les aînés de l'AQDR Nationale, entre autres *Les aînés ont droit à la vie et à la sécurité*, proposées lors d'une manifestation collective devant les bureaux du coroner en chef à Montréal le 2 avril 2014. L'AQDR Québec a fait suivre l'information pertinente à ses membres.
- J L'AQDR Québec appuie la revendication de l'AQDR Nationale qui dit « Non » à Postes Canada qui veut couper les facteurs en 2015.
- J L'AQDR Québec envoie régulièrement des courriels à ses membres pour les inciter à participer à des manifestations qui touchent les aînés, dont entre autres la manifestation contre les coupures à l'aide sociale.

Activités de lutte collective

- J L'AQDR Québec a participé à des regroupements régionaux touchant la lutte aux inégalités sociales et à la discrimination contre les aînés; Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale et Table *Abus, violence et maltraitance*.
- J L'AQDR Québec est membre du comité *Recours aînés* mis en place par la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, qui vise à mettre à la disposition des personnes aînées des outils leur permettant de mieux protéger leurs droits.
- J L'AQDR Québec participe aux travaux de la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, notamment en ce qui a trait au dossier de défense collective des droits (2013-2014).

Ce volet de défense collective des droits a été consolidé au cours de la dernière année.

8.4.2 Défense individuelle des droits des aînés : *Coup de pouce aux aînés*

État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après l'obtention d'une subvention de projet d'une durée de trois ans et un complet réaménagement de l'infrastructure de l'AQDR Québec.

En quatre ans, voici le bilan :

) Degré de pénétration du service dans la collectivité

Moyens utilisés

Conférences, rencontres avec les médias, reportages, articles dans les journaux, participation à des Tables de concertation, conférences dans des résidences privées pour personnes âgées et auprès d'organismes sans but lucratif de la région, ainsi que des rencontres avec des partenaires.

Résultats

La demande de services est maintenant continue. Les références sont faites et l'AQDR Québec a pris sa place en qualité de service d'accompagnement aux aînés dans la région.

Le nombre de demandes a fluctué et varié depuis le début de la mise en place du projet.

De juillet 2010 à mai 2012, nous avons eu 476 demandes d'intervention. Un fort pourcentage (51 %) provenait d'aînés en résidence.

De mai 2012 à mai 2014, nous avons eu plus de 657 demandes d'intervention, dont la majorité provenant d'aînés ou d'aidants qui vivent à domicile. Plusieurs de ces demandes nous sont référées par des travailleurs sociaux des CLSC et CSSS. Notons que l'AQDR Québec est devenue la référence au niveau de l'accompagnement aux aînés et de la défense de leurs droits.

STRUCTURATION DU SERVICE

Moyens utilisés

Ajout de personnel qualifié en droit et d'intervenants sociaux. Le nombre de demandes augmentant sans cesse, il fallait trouver du personnel qui pouvait intervenir rapidement. À l'équipe de travail composée d'une chargée de projet ayant une formation juridique, d'un policier retraité de la SQ et d'étudiants, se sont ajoutés des intervenants ayant une excellente connaissance des services publics et de l'intervention auprès de la clientèle aînée.

Personnel qualifié en droit

De plus, en 2012, l'AQDR Québec a signé un Protocole d'entente avec le Comité Pro Bono de l'Université Laval, afin d'offrir des cliniques juridiques gratuites aux aînés dans les bureaux de l'AQDR Québec (voir annexe I). En 2013, la Faculté de droit de l'Université Laval, stages communautaires en droit, a signé une entente avec l'AQDR Québec et nous fournit aussi des étudiants en Droit.

Désirant renforcer les services juridiques aux aînés, l'AQDR Québec s'est associée avec un bureau d'avocats spécialisés en Droit social Côté Desmeules, avocats inc. Les avocats de ce bureau servent de référence au niveau juridique. De plus, ils consacrent une demi-journée par semaine de bénévolat pour rencontrer des aînés qui ont des besoins juridiques plus importants.

Personnel qualifié en intervention sociale

En septembre 2013, l'AQDR Québec, désirant apporter un support social plus important particulièrement aux aînés vivant des situations d'abus et de maltraitance, a signé un Protocole d'entente avec l'UQTR, faculté de psychoéducation. Un conseiller clinique et une stagiaire en psychoéducation ont donc débuté les interventions auprès des aînés abusés. Constatant la nécessité d'encadrer les interventions psychosociales, l'AQDR Québec, en collaboration avec les deux intervenants psychosociaux, a entrepris de développer un Protocole de prise en charge des cas d'abus référés à l'AQDR Québec, basé sur l'approche psychoéducative. Le but de cette approche est de maintenir l'autonomie de la personne aînée le plus longtemps possible, de lui redonner du pouvoir sur elle-même en lui permettant d'identifier ses capacités adaptatives et de reconnaître ses déficits. De cette manière, l'intervenant ciblera des moyens adaptés à la condition et à l'évolution de la personne aînée. L'approche se veut à court terme, de 6 à 8 interventions. Le Protocole complet sera mis en œuvre en 2015. Il s'inscrit dans la démarche globale de l'AQDR Québec d'offrir aux aînés un accompagnement professionnel, légal, administratif et psychosocial de qualité, afin de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

Résultats

Progressivement, on en arrive à une définition et une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée est en voie d'élaboration, lequel permettra de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développée nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables, et surtout à, offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être bien capables d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

)] Accompagnement personnalisé des aînés et de leurs représentants

Moyens utilisés

S'outiller le plus possible pour pouvoir répondre aux besoins des aînés et de leurs représentants. À partir de cas vécus, monter un répertoire des besoins des aînés et de leurs aidants.

Résultats

L'AQDR Québec a développé des outils d'intervention visant à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des aînés et de leurs représentants.

Quelques données importantes

657 demandes d'intervention de mai 2012 à mai 2014.

-)] 72 % des demandes proviennent d'aînés et/ou de leurs représentants vivant à domicile ;
-)] 90 % des demandes proviennent de résidents de la Ville de Québec;
-)] 28 % des demandeurs présentent des particularités dans leur comportement (détresse psychologique, anxiété) ;

- J 9 % des demandeurs ayant un handicap physique, sont référés par des organismes du milieu;
- J 78 % des demandes sont reliées au secteur privé : hébergement privé, harcèlement psychologique, logement et consommation ;
- J 50 % des demandeurs ont besoin d'accompagnement dans leur démarche;
- J 80 % des demandeurs qui ont besoin d'aide dans leurs démarches, obtiennent un règlement total ou partiel de leur situation.

8.4.3 Projet Nouveaux Horizons pour les aînés : *Aide ados-aînés*

Le projet *Aide ados-aînés* amorcé en septembre 2012, s'est poursuivi tout au long de l'année scolaire 2013-2014. Rappelons que le projet visait à mettre en lien des jeunes adolescents et des aînés en perte d'autonomie. Les deux partenaires étaient le Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes et la Polyvalente de Charlesbourg. Sous la supervision de la chargée de projet de l'AQDR Québec, madame Diane Ménard, le projet a visé au total 64 jeunes et 25 aînés.

Le projet s'est déroulé au Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes sur une période de deux ans à partir de septembre 2012, couvrant les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014. Il s'agissait de faire partager à des jeunes adolescents et à des aînés en perte d'autonomie des moments privilégiés empreints de respect, d'empathie et d'humanité.

Le 13 mai 2014, sous la présidence d'honneur du ministre François Blais, une activité reconnaissance s'est déroulée au Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes, afin de souligner la contribution exemplaire des deux partenaires au projet.

8.4.4 Projet pour les proches aidants : *L'Incontournable*

L'AQDR Québec a obtenu une subvention de l'APPUI Capitale-Nationale pour une période s'étalant du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2015. Notons que la période va s'échelonner à plus long terme, compte tenu que le projet n'a pu débuter qu'en février 2014.

Le projet *L'Incontournable* consiste à adapter, développer et offrir des ateliers de formation portant sur la défense et la reconnaissance des droits des personnes aînées afin de soutenir les proches aidants dans leur rôle et de les outiller dans ce domaine d'intervention.

- 42 ateliers de formation d'une durée de 2 heures, pour un total de 84 heures de formation.

Les sujets abordés sont :

-) M'identifier comme proche aidant
-) Vivre en sécurité
-) Mon habitation, mon choix
-) Documents importants
-) Responsabilité civile

Les formations se tiennent dans les secteurs suivants :

Charlesbourg, local de l'AQDR Québec
St-Augustin-de-Desmaures
Québec, quartier Saint-Sacrement
Côte-de-Beaupré

Le document d'information et le formulaire d'inscription se retrouvent aux pages suivantes.



L'Incontournable

*Ateliers de formation destinés aux proches aidants
des personnes âgées dans le domaine de la défense
et de la reconnaissance de leurs droits*

Êtes-vous un *PROCHE AIDANT*?

Dans le cadre du projet L'Incontournable financé par L'APPUI Capitale-Nationale pour les proches aidants d'aînés, l'AQDR Québec a développé cinq ateliers de formation destinés aux proches aidants des personnes âgées dans le domaine de la défense et la reconnaissance de leurs droits. Ces ateliers gratuits seront donnés au cours de l'année 2014-2015 dans les bureaux de l'AQDR Québec et dans les locaux de la Ville de Québec et d'organismes de St-Augustin-de-Desmaures et la Côte-de-Beaupré.

Ces ateliers de formation abordent les thématiques suivantes :

Atelier # 1 – M'identifier comme proche aidant

Atelier # 2 – Vivre en sécurité

Atelier # 3 – Mon habitation, c'est mon choix

Atelier # 4 – Les documents importants

Atelier # 5 – La responsabilité civile

CONFÉRENCIÈRES

Mme Judith Gagnon, v.-p. de l'AQDR Québec, maîtrise en administration et baccalauréat en droit, et
Mme Isabelle Chabot, éducatrice spécialisée et agente de développement et de mobilisation

LIEU ET HEURE

Voir le formulaire d'inscription sur la page suivante.

Pour information et inscription,

COMMUNIQUEZ AU

418 524-0437

Courriel : aqdrquebec@bellnet.ca

Vous devrez indiquer votre lien avec la personne aidée, ainsi que son âge.

VISITEZ

www.aqdr-quebec.org

www.lappui.org/capitale-nationale

ATELIERS OFFERTS TOUT À FAIT GRATUITEMENT!



L'Incontournable
Ateliers de formation destinés aux proches aidants des personnes âgées

Formulaire d'inscription aux ateliers

Nom du participant : _____ Personne aidée : Lien ; _____ Âge ; _____

N° de téléphone : _____ Courriel : _____

Bien vouloir cocher selon le lieu, la date et les ateliers auxquels vous souhaitez participer, puis nous retourner le formulaire :

Lieu	Atelier # 1 M'identifier comme Proche Aidant	Atelier # 2 Vivre en Sécurité	Atelier # 3 Mon Habitation mon choix	Atelier # 4 Documents importants	Atelier # 5 Responsabilité civile
AQDR Québec 3208, rue des Sumacs, Québec (Charlesbourg) Tél. : 418 524-0437 Légende de couleur;	Le 4 mars 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 18 mars 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 8 avril 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 6 mai 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 10 juin 2014 De 13 h 30 à 15 h 30
	Le 20 fév. 2014 De 19 à 21 h	Le 20 mars 2014 De 19 à 21 h	Le 24 avril 2014 De 19 à 21 h	Le 22 mai 2014 De 19 à 21 h	Le 19 juin 2014 De 19 à 21 h
	Le 10 sept. 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 8 oct. 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 5 nov. 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 3 déc. 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le 7 janv. 2015 De 13 h 30 à 15 h 30
Jour Soirée Le 22 sept. 2014 De 19 à 21 h	Le 20 oct. 2014 De 19 à 21 h	Le 17 nov. 2014 De 19 à 21 h	Le 15 déc. 2014 De 19 à 21 h	Le 19 janv. 2015 De 19 à 21 h	
Les Jardins St-Sacrement 1310, rue Garnier Québec Qc G1S 4Y1 Stationnement et entrée par l'arrière du bâtiment, Salle Verte	Le vendredi, Le 14 mars 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le vendredi, 25 avril 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le vendredi, 13 juin 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le vendredi, 26 septembre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le vendredi, 24 octobre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30
Maison Omer-Juneau 289, route 138 Saint-Augustin Qc Salle L.-Philippe McCarthy	Le mercredi, 26 mars 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, Le 21 mai 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, Le 25 juin 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, Le 24 sept. 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, Le 22 oct. 2014 De 13 h 30 à 15 h 30
Côte de Beaupré Ass. des bénévoles de la Côte de Beaupré 11025, boul. Ste-Anne, local 7, Beaupré Qc G0A 1E0 (Via la rue Beaugregard)	Le mercredi, 17 septembre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, 1 ^{er} octobre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, 22 octobre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, 12 novembre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30	Le mercredi, 26 novembre 2014 De 13 h 30 à 15 h 30

Si vous possédez le guide Comment faire face aux complications de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, bien vouloir l'apporter avec vous lors des ateliers. Merci!

AQDR Québec ☎ 3208, rue des Sumacs, Québec QC G1G 1X4 ☎ Tél. : 418 524-0437 ☎ Fax : 418 524-6662 ☎ aqdrquebec@bellnet.ca ☎ www.aqdr-quebec.org
REVISÉ LE 4 MARS 2014

8.4.5 Partenariats

L'année 2013-2014 a été riche en partenariats durables et porteurs d'avenir. Plusieurs partenariats se sont renforcés et ont donné lieu à des réalisations intéressantes.

Un premier grand partenariat a été celui du comité *Recours aînés*, mis en place par la Table de concertation de la Capitale-Nationale. Les membres de ce comité sont : l'AQDR Québec, le Centre de justice de proximité, le 211 et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Le but visé était de créer un outil vulgarisé d'aide aux aînés et à leurs aidants. L'expertise de l'AQDR Québec a été mise à contribution.

Un second partenariat a été celui du comité *Pauvreté et isolement*, également mis en place par la Table de concertation de la Capitale-Nationale. Les membres de ce comité sont : l'AQDR Québec, les Petits frères, Écoute Secours, le CSSS de la Vieille-Capitale, les Aidants naturels de Charlesbourg et l'Association des Proches aidants de la Capitale-Nationale. Le but visé est de créer un réseau d'entraide et de solidarité pour les aînés vulnérables.

Un troisième partenariat a été établi avec l'Université de Québec à Trois-Rivières, Faculté de psychoéducation, pour tout ce qui concerne l'aspect psychosocial des services dispensés aux aînés.

Un quatrième partenariat a été établi avec la Faculté de droit de l'Université Laval relativement aux stages communautaires des étudiants en Droit dans les organismes communautaires.

Un cinquième partenariat a été établi avec Violence Info concernant tous les cas d'abus et de maltraitance des aînés. Malheureusement, le partenariat s'est terminé en avril 2014, la subvention de l'organisme n'ayant pas été renouvelée.

Un sixième partenariat a été établi avec le bureau Coté Desmeules, avocats inc., pour tout ce qui concerne les dossiers juridiques des personnes aînées.

Liste des autres partenaires :

Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), CSSS Québec-Nord et Vieille-Capitale, Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table Abus Négligence envers les personnes aînées de la vieille capitale, CSSS

Québec-Nord, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Ville de Québec et L'APPUI Capitale-Nationale.

8.4.6 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont situés au 3208, rue des Sumacs à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Une secrétaire est à l'accueil et prend tous les appels téléphoniques. Les appels sont transférés aux services visés.

Le service *Coup de pouce aux aînés* est offert tous les jours de la semaine. Le vendredi de chaque semaine, il y a une clinique juridique gratuite pour les aînés qui veulent obtenir de l'information. Le lundi matin, il y a aussi des rencontres d'information avec un avocat. Tous les jours de la semaine, il y a de l'accueil psychosocial pour les aînés qui demandent de l'écoute et une intervention immédiate.

Depuis quatre ans, une équipe de dix jeunes contribue à la bonne marche et au fonctionnement de l'AQDR Québec. À titre d'exemple, notre expert en informatique est un étudiant de vingt et un ans. L'AQDR Québec vise à améliorer les liens entre tous les groupes jeunes et aînés. La démarche est enclenchée, et à ce titre, l'AQDR Québec fait figure de leader dans ce domaine.

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué près de 5 949 appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

IX. ORIENTATIONS 2014-2015

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues. La santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

9.1. La défense collective des droits des aînés

-) Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
-) Communication dans les médias sociaux et communautaires afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.
-) Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.

9.2. La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

-) Développement du service *Coup de pouce aux aînés*, afin de répondre davantage aux besoins d'accompagnement des aînés et des aidants.
-) Développement d'outils de communication visant à faire connaître leurs droits aux aînés et à leurs aidants.
-) Dispensation de formations aux aînés et aux aidants sur les principaux droits et recours.
-) Développement de partenariat avec d'autres organismes afin d'améliorer l'impact de nos interventions.
-) Faire des cafés rencontres mensuels portant sur les droits des aînés et des aidants.
-) Travailler à l'implantation de *Coup de pouce* dans toutes les régions du Québec, afin d'assurer un accompagnement de qualité aux aînés vulnérables.

9.3. L'intergénérationnel

-) Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
-) Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

9.4. L'Information aux aînés sur les programmes gouvernementaux

-) Informer les aînés qui ont besoins d'information sur les programmes gouvernementaux et les aider à remplir des formulaires.

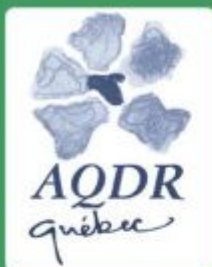
9.5. La formation des proches aidants

-) Former des proches aidants sur leurs droits et ceux des aînés qu'ils soutiennent.

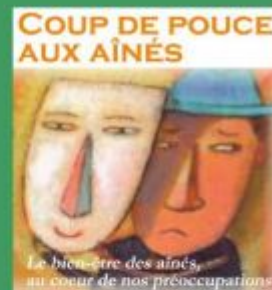
L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon, en collaboration avec Lise Paquet.

ANNEXE I – Cliniques juridiques



Retour des **CLINIQUES JURIDIQUES GRATUITES POUR LES AÎNÉS** Opportunité à ne pas manquer!



Thèmes des consultations :

- ♦ Le testament;
- ♦ La succession;
- ♦ Le mandat en cas d'incapacité;
- ♦ Les contrats;
- ♦ Le bail;
- ♦ etc.



Depuis le 7 octobre 2013, des cliniques juridiques sur différents sujets seront offertes au bureau de l'AQDR Québec.

Quand? Les vendredis, de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Veillez téléphoner au 418 524-0437 pour fixer un rendez-vous, ou pour obtenir un entretien téléphonique sur-le-champ.

☞ Nos bureaux sont situés au :
3208, rue des Sumacs, Québec
(Arrondissement Charlesbourg) QC G1G 1X4

Des étudiants en droit, supervisés par des notaires, répondront à toutes vos questions sur appel, ou à nos bureaux sur rendez-vous.

Coup de pouce aux aînés de l'AQDR Québec, offre gratuitement aux aînés de la grande région de la Capitale-Nationale, des services personnalisés de défense des droits individuels et collectifs, d'accompagnement dans leurs démarches administratives et juridiques.

AQDR QUÉBEC

3208, rue des Sumacs

Québec QC G1G 1X4

Tél.: 418 524-0437—Fax: 418 524-6662

Courriel : aqdrquebec@bellnet.ca Site internet : www.aqdr-quebec.org

© 2013 AQDR Québec